



NOTATIONS SUGE EXECUTION

DES AVANCÉES QUI RESTENT INSUFFISANTES

L'exercice de notations 2020/2021 illustre les conséquences sur le déroulement de carrière suite à la politique d'austérité de la Direction. Cependant, les récentes mobilisations des cheminots de la SUGE ont permis quelques avancées.

Reportée à la suite de la crise sanitaire et des mesures de confinement, la Commission de notations SUGE Exécution s'est finalement tenue le 23 juin 2020.

Lors de la réunion, la CGT a obtenu plusieurs notations hors compte.

Cependant, elles restent très insuffisantes au regard de la nécessaire revalorisation des déroulements de carrière des agents SUGE.

La CGT obtient **9 Positions de Rémunération (PR) hors compte** (notations supplémentaires) en commission : 2 PR B1 5 ; 1 PR B2 9 ; PR B2 10 ; 1 PR B2 11 ; 2 PR C1 10 ; 1 PR C1 11 ; 1 PR C2 15.

Les promotions à la qualification supérieure subissent, elles-aussi, la politique d'austérité de l'entreprise.

Les postes sont sous-qualifiés au regard des missions et des responsabilités.

Les parcours professionnels et les déroulements de carrière sont réduits voire inexistantes.

Dans ce cadre, la CGT a exigé des mesures afin que le déroulement de carrière des cheminots de la SUGE ne stagne pas sur le niveau 2 de la qualification B mais puisse se poursuivre rapidement sur la Qualification C.

Concrètement pour cette année, la CGT obtient **8 Qualifications C supplémentaires** : DZS Ouest 2 Qualifs C ; DZS Nord 2 Qualifs C ; DZS Med 2 Qualifs C ; DZS Sud-Ouest 1 Qualif C et DZS IDF Sud-Est 1 Qualif C.

Pour la CGT, ces mesures devront se poursuivre et se développer lors du prochain exercice de notations.

La CGT demande également la requalification de nombreux postes en agences, à l'UDSUR ou en PCNS.

Pour la CGT, la reconnaissance du métier passe par un véritable déroulement de carrière SUGE.

ENSEMBLE POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS !

